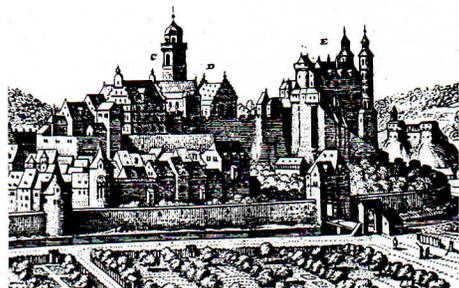


1755-1982 HISTOIRE D'UN ORGUE

Les PERNY, père et fils, tous deux prénommés Jean-Louis, ont laissé une œuvre assez mal connue.

Menuisiers et facteurs d'orgue installés à Huningue au 18^e siècle, ils ont réalisé, dans le Pays de Bade, deux instruments dont il ne reste aucune trace, et un troisième à Huningue même, qui ne leur fut jamais payé et dont ils récupérèrent les éléments.

Ils furent sollicités en 1749 pour "parfaire et fournir à l'église Saint-Maimbœuf (au château) l'orgue de 10 registres qu'ils ont en ce moment à l'église de Huningue" (1). Le marché fut conclu et l'orgue de Huningue fut donc transféré à Saint-Maimbœuf.



Rappelons qu'à cette époque, Montbéliard comptait trois paroisses luthériennes : Saint-Maimbœuf au château (paroisse allemande), Saint-Martin en ville et Saint-Georges au faubourg.

Les trois paroisses subsistèrent jusqu'au début du 19^e siècle, mais Saint-Maimbœuf abandonna l'église du château et fonctionna dès 1815 dans les locaux de l'église Saint-Martin, les comptes des deux paroisses restant distincts.

L'orgue de Saint-Maimbœuf fut alors transféré à Saint-Georges.

Remplacé par un instrument neuf en 1861, l'orgue de Saint-Georges subit quelques dommages en 1944 ; ses éléments disparurent par la suite.

Il faut croire que le travail des PERNY fut apprécié à Montbéliard puisqu'ils furent sollicités à nouveau en 1755, pour fournir un orgue neuf à Saint-Martin.

"Furent présents Messieurs Jacques Frédéric Blanchot, Surintendant et Premier Ministre, Jean Georges Surleau, Second Ministre et Jean Frédéric Grammont, Diacre de l'Eglise française de Saint-Martin, bourgeois de Montbéliard d'une part et le Sieur Perny, facteur d'orgues à Huningue d'autre part.

"Lesquelles parties ont par les présents fait accord, marché et convention pour les clauses, charges et réserves ci-après sen-

suivent, notamment ce dernier s'est obligé et engagé à livrer et placer dans ladite Eglise sur Saint-Martin de Montbéliard, des Orgues faites d'un travail à dire de Maître et d'Expert et composées de deux parties ou de deux corps... Ces deux corps feront un assortiment convenable et renfermeront douze registres ou douze voies différentes..." (2).

L'instrument, décrit plus loin par Alain SALS fut réparé par J.L. PERNY fils en 1777 et 1784.

(1) cité par Pie MEYER-SIAT : LES ORGUES DE PERNY DE MONTBELIARD - Positions luthériennes n° 1 - 1981.

(2) Marché du 7 janvier 1755, cité par C. AUBRY, Technicien-Conseil près la Commission Supérieure des Monuments Historiques - Appel d'offres du 16 juillet 1983.

Fac-Similé des signatures du marché de 1755

*Il est convenu en l'état des écrits finis fait et passé
sous la garantie et les clauses mentionnées dans les
précédents actes, à Montbéliard le 7 Janvier 1755.*

*J. Blanchot
J. G. Surleau
J. F. Grammont.*

*J. Louis Perny
Jean Louis Perny fils*

Lu et approuvé par le Conseil le 14. Mars 1755.

*de faberis
C. de...*

En 1843 le Conseil de fabrique de Saint-Maimbœuf et de Saint-Martin (3) "Vu le déplorable état où se trouve l'orgue de leur temple... trop mauvais pour supporter aucune espèce de réparation, qui ne tient même plus l'accord et manque ainsi complètement le but auquel il doit servir, c'est-à-dire la solennité du culte..." décide à l'unanimité que les paroisses Saint-Martin et Saint-Maimbœuf feront l'acquisition d'un orgue neuf suivant les plans et devis présentés par MM. CALLINET".

Les transformations furent très importantes. Elles sont résumées dans le rapport d'Alain SALS.

CALLINET (il s'agit de Joseph, qui vient de se séparer de son frère) conserva quelques tuyaux de PERNY (bourdon de grand-orgue, bourdon de flûte de pédale) et une partie du buffet. Ce dernier élément subsiste encore dans l'orgue actuel.

Dès 1900, le Conseil presbytéral s'inquiète à nouveau de l'état de l'orgue : "M. le pasteur VIENOT expose au Conseil que les réparations projetées à l'orgue de Saint-Martin ont pris un caractère d'urgence absolue".

Le Conseil presbytéral n'est manifestement pas unanime pour le choix du facteur. Le pasteur VIENOT autorise oralement un organier de Montbéliard, BEDEVILLE, à commencer les travaux en prenant pour base un devis présenté par DIDIER d'Epinal, puis il retire cette autorisation devant les réticences du Conseil qui demande un nouveau devis.

Les travaux achevés, le Conseil charge le pasteur COULON de faire procéder à une expertise. L'organiste de la cathédrale de Berne, choisi pour ce travail, est très élogieux : la rénovation est qualifiée d'irréprochable et le rapport d'expertise se termine par ces mots :

"Puisse cet instrument être préservé de tout dégât et puisse-t-il élever sa voix encore bien longtemps à la gloire de Dieu et à la joie des hommes".

Le 12 mai 1966, le Conseil presbytéral, considérant que la réfection des orgues de Saint-Martin est nécessaire depuis longtemps, demande un devis à la Maison SCHWENKEDEL de Strasbourg. Il est décidé que les travaux seront effectués par tranches suivant les possibilités financières de la paroisse.

Le 10 mai 1968, le pasteur MAHLER annonce au Conseil que les travaux de réfection sont terminés et propose un concert pour marquer la rénovation de l'instrument. Le Conseil décide qu'un culte spécial sera célébré le 22 septembre.

En octobre 1977, l'orgue est classé monument historique par les soins de Charles TRIPP, membre correspondant du Ministère des Affaires culturelles pour le nord de la Franche Comté, en liaison avec Michel CHAQUIS professeur au Conservatoire National Supérieur de musique de Paris, organiste, rapporteur près la Commission Supérieure des Monuments Historiques 5^e section et Claude AUBRY, expert-conseil, ce qui protège une restauration éventuelle de l'instrument.

En octobre 1980, à l'initiative du pasteur MARTI le Conseil, constatant à nouveau l'urgence des réparations à apporter à l'instrument qui se trouve "dans un état très préoccupant", estime

(3) Comité de gestion de la paroisse, actuellement Conseil presbytéral. Les textes présentés entre guillemets sont extraits des registres des délibérations.





ne pouvoir se charger de surveiller et de financer ce travail de restauration et charge trois de ses membres de promouvoir la création d'une Association chargée de faire remettre l'instrument en état. Il vote à cet effet une délégation de pouvoir par laquelle il approuve la création de l'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Martin.

Trois projets sont envisagés, sur proposition de M. Michel CHAPUIS :

- division de l'instrument en deux parties, la partie la plus ancienne étant destinée à constituer un orgue de chœur, le grand orgue étant reconstitué à partir des éléments anciens subsistant après la création de l'orgue de chœur ;
- pas de création d'orgue de chœur ; rénovation complète et extension de l'orgue actuel ;

- remise en état pure et simple de l'orgue.

M. CHAPUIS insiste tout particulièrement sur l'importance primordiale du respect de l'environnement religieux et traditionnel de l'instrument.

Après plusieurs réunions préparatoires destinées à évaluer les possibilités de réussite de l'opération envisagée, une assemblée générale constitutive se tient le 27 février 1982. L'Association des Amis de l'Orgue de Saint-martin est née... une aventure commence qui durera 7 ans.

Pierre HAUGER

